

Nombre de conseillers titulaires : 162

Nombre de conseillers présents : 109

Nombre de pouvoirs : 12

Nombre d'absents excusés : 18

- FINANCES

- Demande de subvention (CD Chaudron en Mauges) Association des assistantes maternelles de Chaudron en Mauges
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide d'attribuer une subvention de 180€ à l'association des Assistantes Maternelles de la commune déléguée de Chaudron en Mauges.
- Versement d'un fonds de concours au SIEML pour des opérations de réparations d'éclairage public - commune Fief-Sauvin - Chaudron en Mauges - La Chaussaire
Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte le versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de réparations du réseau de l'éclairage public à hauteur de 75 % soit un total pour toute les communes visées de 2357,91 €

EP	Points n°	LIEUX	COÛTS DES TRAVAUX	FONDS DE CONCOURS
137-17-47	92-126-128	Travaux le Fief Sauvin allée des sports et rue de la Forêt	636,20 €	477,15 €
137-17-45	161		196,36 €	147,27 €
083-17-193		Chaudron en Mauges – Points lumineux rue d'anjou	458,58 €	343,94 €
083-17-194	5	Chaudron en Mauges – 5 rue d'anjou	1 052,05 €	789,04 €
085-17-27	Horloge C3	La Chaussaire – rue de la Loire	788,68 €	591,51 €

- Fixation des Tarifs de la salle de la Crémaillère pour l'année 2019
Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve les tarifs de la salle de la Crémaillère sans augmentation pour l'année 2019.

- ENVIRONNEMENT

- Approbation pour l'implantation d'un Parc Eolien Les Grands Frênes (La Poitivinière) à Beaupréau en Mauges
Le Conseil Municipal, à la majorité, émet un avis favorable pour le projet d'implantation d'un Parc Eolien sur le site de la Poitevine à BEAUPREAU EN MAUGES.

- MARCHES PUBLIC

- Acquisition de matériel électroménager
Le Conseil Municipal, à la majorité, valide les conditions de la convention des accord-cadre à bon de commande pour l'acquisition de matériel électroménager à caractère domestique au profit de l'Entreprise COUDRAIS et autorise M. le Maire à signer les accords-cadres.
- Acquisition de matériel agricole pour les services technique
Le Conseil Municipal, à la majorité, valide les conditions de la convention des accord-cadre à bon de commande pour l'acquisition de matériel agricole pour les services Techniques et autorise Monsieur le Maire à signer les accords-cadres. Il retient pour le lot n° 2 : l'entreprise Claude JOUSSEAUME pour un montant de 37 048 € et pour le lot n° 4 : MODIS SA pour un montant de 6 400 € HT,

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Convention de mise à disposition de l'école de St Rémy en Mauges à l'OGEC
Dans le principe d'échange de locaux précédemment validé par le Conseil Municipal, il est accepté, à la majorité la mise à disposition des locaux de l'école de St Rémy en Mauges à l'OGEC durant les travaux.
- Convention d'utilisation des locaux entre l'AEP et Montrevault sur Evre pour l'utilisation de la salle de motricité et des sanitaires de l'Ecole pour la garderie ; Bibliothèque
Sur le même principe, le Conseil Municipal, à la majorité, accepte la convention de mise à disposition des locaux entre l'AEP et la commune déléguée de St Rémy en Mauges et de Montrevault sur Evre, pour l'utilisation de la salle de motricité et des sanitaires de l'Ecole pour la garderie scolaire ; ainsi que de la Bibliothèque.
- Acquisition d'un terrain de 10m² pour l'implantation d'un arrêt de bus à la Guittonnerie (CD le Puiset Doré)
Le Conseil Municipal, à la majorité, valide l'acquisition d'une parcelle de terrain pour l'installation d'un arrêt de bus à la Guittonnerie sur la commune déléguée du Puiset Doré, pour un montant de 150€ pour une superficie d'environ 10 m² à déterminer.
- Approbation de l'opération de redynamisation du centre bourg (CD St Pierre Montlimart)
Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve le dossier relatif à l'acquisition de bâtiment « rue du Château » et l'aménagement en bureaux dans le cadre de l'opération de redynamisation du centre bourg (CD St Pierre Montlimart) pour un coût total de 530 000 E avec un subventionnement possible à hauteur d'environ 41 %.
- Convention de mise à disposition d'un local dans le cadre de l'opération centre bourg (CD Montrevault)
Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte la convention de mise à disposition d'un local pour accueillir la chargée d'Étude au titre de l'opération redynamisation du centre bourg de la commune déléguée de Montrevault.
- Mise en application sur le territoire d'une obligation de demande de permis de démolir
Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte l'instauration sur le territoire d'une demande de permis de démolir.

- TOURISME

- Réalisation de travaux pour un passage à gué avec des pierres - sentier pédestre Gué de Point (CD Montrevault)
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide la réalisation des travaux d'un passage à gué avec des pierres sur la commune déléguée de Montrevault au lieu dit Gué de Point.

- RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste permanent d'adjoint administratif (CD du Puiset Doré)
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de créer un poste dans le cadre d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2017.
- Modification du tableau des effectifs - renouvellement d'un poste temporaire de technicien paramédical pour les TAP
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide du renouvellement d'un poste de technicien paramédical pour les TAP.
- Modification du tableau des effectifs - renouvellement d'un poste temporaire d'adjoint d'animation pour la commune délégué de Montrevault
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide du renouvellement d'un poste d'adjoint d'animation pour la commune déléguée de Montrevault.

- Modification du tableau des effectifs – renouvellement d’un poste temporaire d’adjoint technique CD du Fief Sauvín
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide du renouvellement d’un poste d’adjoint technique pour la commune déléguée du Fief-Sauvin.
- Modification du tableau des effectifs – renouvellement de deux postes temporaires soit un adjoint d’animation et un poste d’adjoint technique - CD du Fuilet
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide du renouvellement de deux postes temporaires, un d’adjoint d’animation et un d’adjoint technique sur la commune déléguée du Fuilet.
- Convention MAD avec l’école de St Nicolas la Boissière
Le Conseil Municipal, à la majorité, accepte les conditions de mise à disposition d’un agent de l’OGEC de l’école privé St Nicolas de la commune déléguée de la Boissière sur Evre pour la période du 06 septembre 2017 au 4 juillet 2018.

- CULTURE

- Fixation des tarifs lecture publique et Ludothèque et règlement Lecture Publique et Ludothèque
Dans le cadre d’une harmonisation des tarifs de lecture publique et ludothèque, le Conseil Municipal, à la majorité, approuve le regroupement du tarif lecture publique et ludothèque au prix de 10 € au 1^{er} septembre 2017. Un règlement unique et validé.

- COMMUNICATION

- Numérotation des lieux dits – Création de deux rues
Le Conseil Municipal, à la majorité, valide le projet de numérotation d’environ 1800 adresses sur les 11 communes déléguées, et accepte la création de rues et de lieu dit :
 - rue du Plessis à Saint Rémy en Mauges
 - rue du chemin Vert ainsi que l’impasse des Frênes au Fuilet
 - le lieu-dit le Vignes à Saint Rémy en Mauges

- AFFAIRES SCOLAIRES

- Contributions financières aux communes de la Boissières du Doré et Cholet pour des enfants résidants à Montrevault sur Evre
Le Conseil Municipal, à la majorité, décide de participer aux frais de scolarité pour 7 enfants scolarisés au sein des communes de la Boissière du Doré et de Cholet représentant un montant total de 4 251,49 €

- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- MAUGES COMMUNAUTE – Modification des statuts
Le Conseil Municipal, à la majorité, valide les modifications de statuts de Mauges Communauté en ajoutant en compétences obligatoires et facultatives la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ; en retirant la compétence de l’action sportive, incluse au sein du bloc des compétences facultatives.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : Lundi 25 septembre 2017